
EPR dans la Manche :

La position de BA



BA s'est saisi de ce dossier car il illustre parfaitement les dérives anti-démocratiques de cette V^{ème} république à bout de souffle. **Le choix de Cherbourg pour l'implantation de l'EPR est un non-sens économique, une faute écologique et un scandale politique : on ne pouvait imaginer choix d'un site plus inapproprié.**

Et pourtant l'EPR se fait à Cherbourg parce que les politiques en ont ainsi décidé. En vérité, aujourd'hui, la volonté quasi unanime des citoyens n'est que de peu de poids face aux diktats de l'Establishment, sûr de son impunité puisqu'aussi bien hélas les cumuls de mandats exercés dans le mille-feuille administratif territorial réduisent les élections à une "mascarade", l'électeur n'ayant d'autre choix que de ratifier la nomination des candidats désignés par la caste des élus départementaux.

Dans cette affaire les Manchois ont été pris en otage par "L'Establishment" politique local qui a tout fait pour que Cherbourg soit choisi comme lieu d'implantation de l'EPR au mauvais motif que les taxes diverses sur la production de l'EPR lui-même, (taxe professionnelle) et sur son transport, (redevance sur chaque pylône au bénéfice des collectivités locales), représentaient un pactole, que sa construction permettrait de "booster" l'emploi dans le bassin de Cherbourg, ce qui reste bien sûr à démontrer. C'est ainsi que l'un des ténors politique du département a pu s'exclamer :

* "Oui le projet EPR bénéficie dans la Manche d'une large acceptation sociétale"



L'affirmation est évidemment grossièrement inexacte, elle est hélas vraie dans le jugement qu'elle porte explicitement sur la situation de la démocratie dans notre département, la société départementale s'y réduit bien hélas à la "société des élus".

Par fait du prince, le gouvernement Villepin, pour satisfaire la demande pressante de l'establishment politique de la Manche, a décidé, contre l'avis et le souhait d'EDF, «d'attribuer » (sic) l'EPR à Cherbourg. Pour pouvoir mener une action de lobbying de grande envergure, le conseil général de la Manche a même pu disposer de financements gracieusement mis à disposition par Areva. Il est d'ailleurs amusant de relever que l'existence de ces fonds (secrets ?) a été révélé au grand public à la suite de la sévère polémique qui a opposé le député Claude Gatignol et le président du conseil général Jean-François Legrand quant à l'utilisation de ces fonds. Mis en cause pour l'utilisation à des fins personnelles de ses financements, le député s'est exonéré de cette critique en affirmant haut et fort qu'en définitive c'est grâce à la bonne utilisation de ces fonds que le département a réussi à obtenir l'EPR à Cherbourg !

L'EPR est peut être une nécessité pour l'avenir de la France, **mais il convenait d'implanter l'EPR** près des lieux de consommation donc en Bretagne ou en région proche de l'île de France **dans les sites dotés déjà de couloir de lignes existants**, par exemple à Penly, près de Dieppe, site qui a d'ailleurs été très longtemps favori d'EDF. C'est Cherbourg qui, grâce à la mauvaise action des élus manchois a été choisi alors que ce choix politique est coûteux. En effet, le choix de Cherbourg, Finistère de la Manche nécessite la construction de 200 kilomètres de ligne THT à 400 000 volts. Les pertes énergétiques seront dès lors considérables puisque les pertes en ligne sont évidemment proportionnelles à la longueur du trajet.



Ce sera aussi la source de risques pour la santé publique. De nombreuses études, françaises et étrangères démontrent l'existence de risques sur la population liés aux champs électromagnétiques à proximité de ces lignes, leucémie, cancer du cerveau, risques de naissances d'enfants malformés pour ne citer que les plus connus.

Ce sera enfin pour la société publique de transport de la société une cause de surcoût du prix de vente, qui sera facturé à l'EDF qui bien entendu le répercutera aux consommateurs. Ce projet EPR fera de notre département, le lieu le plus nucléarisé du monde, et de ce fait le plus dangereux. Les risques d'accidents nucléaires sont d'autant plus probables que le nombre d'installations à risque y est le plus grand, l'attentat terroriste d'autant plus ciblé que ses effets seront plus dévastateurs.

En cas d'accident, le plan de sécurité prévoit le bouclage de la presqu'île en noyant les marais de Carentan. Ce plan démontre tout à la fois que les pouvoirs publics sont conscients des risques, mais impuissants à y faire face, (une ligne Maginot, dans les marais pour arrêter les rayons nucléaires mortels). Il prouve également par cette mesure l'estime qu'ils portent aux habitants de la Manche, les habitants, comme au moyen âge les lépreux et les pestiférés, seraient enfermés dans leur réduit nucléaire jusqu'à ce que mort s'en suive...

